

AVIS.

Le déménagement de l'imprimerie du *Canada Musical*, au No. 30 rue St Gabriel, nécessitant le démontage immédiat de la presse à vapeur qui sert à l'impression de ce journal, nous sommes forcé de le publier, cette fois, avant la réception de nos planches de musique, préparées pour nous à Boston.

En conséquence, nous regrettons la nécessité où nous sommes d'expédier le présent numéro veuf de musique. Toutefois, nos abonnés n'y perdront rien, attendu que la livraison du 1er Juin contiendra **Quatre Pages de Musique** au lieu de deux.

— o —

Le Concert du 5 Juin prochain.

Lundi, le 5 Juin prochain, M. François Boucher, fils, (élève de M. Jehin-Prume,) donnera, à la salle des Artisans (*Mechanics' Hall*), un concert d'adieu à l'occasion de son prochain départ pour Bruxelles, où il propose de se livrer, pendant plusieurs années, à l'étude exclusive de son art.

Les sympathies artistiques ne lui ont certes pas fait défaut dans l'organisation de son excellent programme. Nous y remarquons en tête le nom de son illustre professeur M. Prume qui, en cette circonstance, se fera probablement entendre pour la dernière fois en Canada,—son retour en Belgique étant irrévocablement fixé aux premiers jours de juillet. A l'instar de cet éminent artiste, Madame Prume, que le public musical accueille toujours avec un si vif plaisir, a gracieusement offert son aimable concours. Notre virtuose-pianiste Lavallée, non content de rehausser l'éclat de ce festival musical par sa brillante exécution, veut bien encore y figurer comme compositeur d'un étincillant *Galop de Concert* qu'il intitule fort à propos "Bon Voyage!" Enfin un sentiment bienveillant de patriotisme l'emportant sur le silence beaucoup trop persistant de notre ami M. F. A. Lavoie, il sera donné aux *dilettanti* de Montréal de l'entendre—c'est-à-dire de l'applaudir de nouveau, dans une superbe mélodie de Beethoven. M. J. A. Fowler, avec l'abnégation du véritable artiste, veut bien se charger des accompagnements. Nous retrouvons également les noms estimés de M. et de Mde. Finn, de Mesdames Leblanc et Boucher, et de MM. Charles Labelle, maître de chapelle de St. Henri, et René Hudon le ténor favori des séances académiques du Gesù. Et pour assurer un succès complet, le Chœur du Gesù et l'Orchestre de la Société des Concerts Opératiques apportent encore le concours de leurs excellentes organisations.

Le programme, aussi varié qu'intéressant, promet, en première audition à Montréal, le *Cinquième Concerto* pour violon, de Léonard, exécuté avec accompagnement de quatuor, par le jeune violoniste bénéficiaire, (qui fera également entendre la brillante *Scène de Ballet* de Debériot,)—ainsi que la Grande Marche du *Tannhauser*, par l'orchestre,—le Quatuor de *Rigoletto* et un chœur charmant de la *Muette*. Enfin le désopilant *Eclat de rire*, trio de Martini, est chargé de déridier le front de ceux à qui ce sémillant programme semblerait encore trop sombre.

Le public musical sera en même temps appelé à juger des mérites hors ligne d'un magnifique piano droit "Hazelton," prononcé par les juges les plus compétents, l'instrument le plus parfait qui ait été importé en Canada.

Nonobstant l'excellence exceptionnelle du programme et le concours des artistes les plus éminents, le prix d'admission générale reste fixé à 50 centins,—sièges réservés, 75 centins.

Les plans de la Salle sont actuellement déposés chez M. Prince et chez M. A. J. Boucher, éditeur de musique, rue Notre-Dame, où l'on peut, dès maintenant, retenir son siège.

On trouvera également des billets d'admission générale (50 c) chez M. Hurst, marchand de musique, No, 665 rue Craig, ainsi qu'au dépôt de nouvelles de MM. Paré et Gravel, côte St. Lambert.

— o —

ACADEMIE DE FRANCE.

SECTION DES BEAUX-ARTS

MUSIQUE

LE GRAND PRIX DE ROME.

Visiter l'Italie, résider à Rome, berceau de la civilisation et des arts, dans un palais où l'on n'a nul souci des soins de la vie, admirer chaque jour ces trésors de l'antiquité qui vous entourent et les voir baignés de cette chaude lumière qui leur donne tant de valeur; c'est à coup sûr pour un artiste un idéal réalisé, mais on sait aussi au prix de quels labeurs on y arrive, ce petit groupe des élèves de Rome est une élite dans une élite, le lauréat du grand prix, c'est le *primus inter pares*.

L'Académie de France compte aujourd'hui deux cents ans d'existence: ses commencements ont été vagues et incertains, comme tout ce qui dépend de la volonté personnelle. Ce fut en 1648, sous Louis XIV, que fut créée l'Académie de peinture et de sculpture: celle d'architecture ne vint que beaucoup plus tard, en 1671, sous le ministère de Colbert. La première avait été fondée dans le but d'affranchir les artistes des entraves qu'apportait à la libre pratique de leur art la confrérie de Saint-Luc, composée de maîtres-peintres, imagiers et vitriers. Cette corporation, imbue des anciens errements de la maîtrise, tenait les artistes en charte privée et ravalait la carrière artistique au rang d'un simple métier pour ceux qui n'étaient pas de la confrérie.

Pendant longtemps, un voyage en Italie fut la récompense des prix décernés par l'Académie, mais sans titre régulier. C'était le temps du bon plaisir, et en effet l'Académie de peinture décernait simplement des certificats de capacité, elle jugeait les artistes capables de mettre à profit l'étude des arts en Italie et le désignait au Roi pour qu'il lui plut de les y envoyer. Colbert, alors contrôleur général des finances, ordonnait la pension et l'argent pour le voyage.

Ce fut à l'instigation de l'illustre ministre que Louis XIV résolut d'instituer une Académie de France à Rome pour récompenser chaque année ceux qui, à l'Académie de peinture remporteraient le prix royal. Il arrêta que perpétuellement douze artistes, peintres, sculpteurs ou architectes (quoiqu'il n'y eût pas d'Académie d'architecture) seraient entretenus à Rome aux frais du Roi, chacun pendant cinq années.

Charles Errard, alors président de l'Académie de Paris, fut nommé directeur de l'Académie de France à Rome. Il partit le 6 mars 1666, avec douze pensionnaires, les uns ayant remportés des prix, les autres simplement désignés par le Roi. Les peintres devaient copier les plus belles fresques de Rome, et notamment celles d'Annibal Carrache au palais Farnèse, les sculpteurs prendraient pour modèles, les antiquités qui peuplent les palais de Rome, et en particulier les œuvres de Michel-Ange; les architectes en fin étudieraient